

Le patrimoine, une affaire de projet

Autor(en): **Chenu, Laurent**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **125 (1999)**

Heft 18

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-79651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le patrimoine, une affaire de projet

Par Laurent Chenu
Architecte EPF-SIA-
FAS
24 Chemin Frank-
Thomas,
1208 Genève

Pour une discipline du patrimoine

Objet politique à la mode, argument électoraliste pour candidat populiste, champ de bataille des idées reçues et des leçons données, le patrimoine suscite aujourd'hui, au-delà des journées qui lui sont consacrées annuellement, un intérêt public croissant et témoigne d'un enjeu culturel significatif. Le débat ouvert par de nombreuses luttes récentes pour la sauvegarde d'ouvrages - dont la valeur de monument n'est pas la moindre des questions soulevées par cet intérêt salvateur -, illustre la nécessaire urgence de trouver au mot « patrimoine », un sens commun et une raison partagée. Il ne s'agit pas ici de tracer une voie unique et irrévocable à la définition des conditions de sauvegarde des espaces dans lesquels nous vivons, mais bien plutôt de soupeser les facteurs qui fondent une discipline du patrimoine.

Le temps, facteur paradoxal

Au-delà de l'interprétation de styles répertoriés et de la reconnaissance de formes historiques spécifiques, au-delà de l'affirmation de tendances et de la tutelle de dogmes, le patrimoine est un concept. Un concept articulé autour de la notion du temps. Temps annoncé d'une dégradation future des conditions matérielles de l'objet, mais aussi temps attendu d'une interprétation des potentiels représentatifs de l'objet. Trop souvent ignoré dans le processus de fabrication d'une architecture, le temps est en réalité le facteur paradoxal, à la fois de la dégradation d'un édifice et de la révélation de sa valeur. Avec le temps, la matérialité de l'ouvrage inscrit ses qualités physiques dans l'altération. La construction n'échappe pas à l'offensive de l'âge. A l'inverse, la perception significative de l'ouvrage acquiert une valeur monumentale avec le temps. L'attention pour les constructions les plus antiques est un signe de cet enrichissement par les ans.

Le patrimoine est objet de sélection

Ce double regard sur le temps, sur la distance qui sépare le passé du présent, est aussi à la base d'une interprétation de l'architecture sous l'angle de son éventuelle pérennité: avec tous les éléments distincts qui la composent, il l'inscrit alors dans un processus de sélection: conserver ou abandonner. Cette alternative guide, en quelque sorte, toute interrogation sur le patrimoine et le parti finalement adopté confère à l'ouvrage la valeur que lui a donné ce regard. Ainsi, la pratique d'une lecture critique de l'objet observé permet-elle de rendre compte des valeurs contemporaines attribuées à son architecture. De la vétusté d'un édifice entendue comme critère de sauvegarde, à la valeur monumentale qu'il représente, ou la richesse documentaire qu'il exprime, le patrimoine fonde sa valeur sur l'identification de sa forme et sur l'attribution de sa signification. Il n'existe pas de patrimoine sans la signification qui l'accompagne, sans un point de vue sur son sens, sur la détermination de sa valeur, sur son interprétation. Or cette vision, cette position est déjà un acte de projet.

Des critères relatifs pour des choix qui ne sauraient l'être 321

L'histoire du patrimoine met toujours en avant la relativité des interprétations et des décisions qu'elle a été amenée à produire. Cette valeur relative de l'interprétation, à l'inverse d'une doctrine, prend son sens à la lecture des différents intérêts à l'œuvre dans l'évolution des critères invoqués en faveur d'une sauvegarde ou d'une démolition. Mais quels que soient les points de vue sur le patrimoine, les valeurs définies pour défendre la continuité historique d'un bâtiment, respectivement son abandon, ont toujours révélé les valeurs culturelles à partir desquelles elles se sont exprimées. Entre table rase et conservatisme, entre remplacement et réparation, les questions opératoires du patrimoine illustrent à la fois la difficulté et la fragilité des orientations qu'elles soulèvent, de même que la simplicité et l'irréversibilité des solutions qu'elles appellent. C'est pourquoi la mise en lumière des conditions du débat autour de la valeur patrimoniale de l'objet architectural et des espaces ouverts qu'il génère, ramène au choix d'une stratégie, à la désignation d'une politique, à l'affirmation d'un projet.



Maison Ronde, architecte Maurice Brailard. (Photo Marcel Humbert, ©Fondation Brailard, Genève. Cote 04,142,7.)



Maison ronde, vue de la cour intérieure. (Photo Berthet d'après Boissonas © Fondation Braillard, Genève. Cote 04.142.1)

Le patrimoine est lui aussi soumis à l'évolution

Le patrimoine est un concept qui parle autant de l'origine de l'architecture que de son avenir, qui dit autant la trace de son parcours que l'orientation de sa signification, qui décrit autant la valeur de son usage que le développement de sa matérialité. Il y a bien du mouvement dans la notion de patrimoine, et toute tentative d'arrêter le temps de ce mouvement retirerait toute signification et toute valeur d'architecture à l'ouvrage resté ainsi figé dans une improbable et fictive stabilité. Ce n'est pas le maintien de l'objet, d'une forme, d'un décor ou d'un détail qui donne sa valeur à la sauvegarde d'un édifice, mais son développement, son usage renouvelé, sa signification ré-interprétée. Le patrimoine s'entretient, se modifie, s'enrichit, s'invente. Son projet fournit l'occasion de sa mise en valeur, les moyens d'expression de son caractère et de ses qualités et l'opportunité de ses usages réinterprétés.

Les enjeux patrimoniaux de notre siècle

Si les édifices du pouvoir religieux et étatique ont retenu l'attention

des acteurs du patrimoine des décennies précédentes, l'architecture de ce siècle ne s'est malheureusement pas encore vu attribuer de valeur monumentale, si souvent nécessaire pour prévenir la démolition, pour lui attribuer la valeur de patrimoine et pour organiser sa sauvegarde. Comme si la valeur de monument, définie dans les théories du siècle précédent par le degré de vétusté de la construction, ne pouvait considérer l'architecture la plus récente, faute d'un écart historique suffisant pour en assurer la pérennité. Peut-on admettre aujourd'hui, par exemple, la destruction programmée d'une grande part de l'architecture des années cinquante et soixante? Et comment sauvegarder le peu qui reste de l'architecture du mouvement moderne en occultant la question du regard critique sur la production des années suivantes? L'enjeu des décisions patrimoniales des prochaines décennies se trouve bien dans la prise en compte d'un phénomène généralisé où, avec l'accélération du temps, la rage de la spéculation, et l'aveuglement des opérateurs de la construction, le maintien et la sauvegarde de toute architecture

de qualité sont menacés. Cette urgence est motivée à la fois par la valeur de monument, que l'on doit légitimement reconnaître aux œuvres de ce siècle, et à l'importance des valeurs d'usage qu'elles représentent toujours aujourd'hui. Il faut, en effet, défendre à la fois la capacité de ces bâtiments à exister dans leur fonctionnement, et le renforcement de leur signification culturelle précise. Cette architecture représente aussi à nos yeux la valeur esthétique du défi de la modernité. Dans l'interrogation philosophique et politique des années que nous vivons, cette question touche autant à nos valeurs de société, qu'à la nature de notre contemporanéité.

Il est intéressant de constater que dans la mesure où ce patrimoine a été épargné à ce jour, c'est dans la plupart des cas à sa stabilité d'affectation et d'usage qu'il le doit. La valeur d'usage des bâtiments concernés ne s'est en effet pas ou peu modifiée avec le temps, se renforçant au contraire pour un certain nombre d'entre eux. Les opérations qui tendent aujourd'hui à rejeter une opération de restauration en y opposant un projet de démolition justifient



Maison ronde, architecte Maurice Brillaud. (Photo Berthet d'après Boissonas © Fondation Brillaud, Genève. Cote 04.142.2)



Maison ronde, architecte Maurice Brillaud. (Photo Marcel Humbert © Fondation Brillaud, Genève. Cote 04.142.7)

d'ailleurs volontiers un tel choix par l'obsolescence du fonctionnement de l'édifice, érigée en critère de destruction.

La sauvegarde passe nécessairement par un projet

Si la signification du patrimoine de ce siècle apparaît donc dans toute son importance aujourd'hui, c'est avant tout sous l'angle de cette pérennité mal assurée. L'enjeu de sa sauvegarde repose sur la capacité de la restauration à reconduire dans le futur l'œuvre à laquelle on est attaché et ce, non seulement par la prolongation de son existence matérielle, mais encore par un renforcement à la fois de sa valeur d'usage et de la signification culturelle, sociale et architecturale qui en fonde l'identité. C'est à cette condition seulement qu'une restauration prend valeur de garantie vis-à-vis de l'existence future d'un objet, conformément à l'objectif qui sous-tend un projet patrimonial.

Nous l'avons dit plus haut, il ne saurait y avoir de doctrines ou de théories du patrimoine qui aient valeur universelle. Le choix entre destruction et conservation, entre

une opération de reconstruction ou de restauration, est également tributaire des conditions sociales, culturelles et politiques dans lesquelles il s'effectue. Là non plus, pas de doctrine, même si aujourd'hui la décision de maintenir et de restaurer un édifice passe plus souvent par le verdict de consultations référendaires que par une réelle stratégie mise en place par les institutions.

Revenons encore une fois sur la valeur du temps en architecture. Avec l'inscription du processus de valorisation du patrimoine dans le temps, c'est en fait la reconnaissance de l'idée de projet qui est mise en évidence. D'un projet compris comme l'instrument d'une pensée et de son expression, mais aussi comme produit du travail de l'homme sur son espace et son environnement. Il s'agit toujours du même projet: celui de transformer un état existant - vétuste, endommagé - en un autre - assaini -, en créant les conditions dans lesquelles l'édifice pourra renouveler un rapport temporel et contrôlé avec les matériaux qui le composent et les usages qu'il accueille. □